

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Mission d'AMO pour la passation d'un contrat de concession de service public pour l'exploitation de deux crèches multi-accueil sur le territoire de SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

4. Classification CPV :

79 31 10 00 - 7 - Services d'études

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	70 %
2	Prix des prestations	30 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°20-36383 du 10 mars 2020.
Avis rectificatif paru au BOAMP n°20-42893 du 19 mars 2020.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

SPQR
33, rue François Garcin
69003 LYON



Montant des prestations :

Pour un montant total de 19 000,00 € HT, tel qu'il ressort de la DPGF.

Date d'attribution du marché :

Jeudi 10 septembre 2020

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mercredi 9 septembre 2020

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Vendredi 18 septembre 2020

